La nature est-elle un modèle pour l’être humain ?

Dissertation corrigée

La nature peut servir de modèle technique lorsqu’un fonctionnement observé inspire une invention. Pour en tirer une règle de conduite, il faut encore justifier la fin que l’on poursuit. Ce corrigé de terminale distingue les faits naturels, leur imitation et les raisons qui permettent de juger une action.

Analyse du sujet et plan détaillé
Copie rédigée
Exercices corrigés
Passages à relire

Analyse du sujet et plan détaillé

Un **modèle** peut être un procédé qu’on cherche à reproduire ou un exemple qu’on juge digne d’être suivi. La question change selon le sens retenu. Un mécanisme naturel peut inspirer un objet technique. Pour devenir une règle de conduite, il faut encore expliquer pourquoi sa manière de fonctionner mérite d’être suivie.

• **La nature.** Elle peut désigner ce qui se produit spontanément, sans intervention humaine, ou l’ensemble des phénomènes et des lois dont l’action humaine fait aussi partie.

• **Imiter.** Une imitation peut retenir un rapport, une forme ou un fonctionnement utiles dans un contexte donné. Le choix de ce que l’on retient dépend du but de l’imitation.

Problématique. Si les phénomènes naturels peuvent nous apprendre comment agir, dans quelles conditions sont-ils un modèle auquel nous avons des raisons de nous conformer ?

1. Observer et transposer. Aristote permet de comprendre comment la technique prolonge et imite certains processus naturels.

2. Justifier une règle. Avec Hume, examiner la différence entre constater un fait et établir ce qui devrait être.

3. Choisir ce que l’on imite. La distinction de Mill entre deux sens de la nature aide à penser une action informée par les phénomènes naturels et orientée par des fins discutées.

Introduction rédigée

On peut s’inspirer de la forme d’une graine pour concevoir un objet capable de tournoyer en tombant. La nature offre ici un procédé qu’on peut observer puis transposer. Mais quand on affirme qu’une conduite humaine est souhaitable parce qu’elle est naturelle, on lui attribue un autre pouvoir. On suppose que le fait de se produire spontanément lui donne une valeur. Or l’entraide et l’affrontement existent tous deux parmi les êtres vivants. Pourquoi la présence de l’un nous inviterait-elle à le reproduire et celle de l’autre à l’éviter ? La nature désigne ici les phénomènes dont nous pouvons observer le déroulement et les régularités. Être un modèle peut signifier fournir un exemple à imiter ou servir de règle pour juger une action.

La nature peut-elle nous montrer ce qu’il convient de faire, ou faut-il déjà avoir des raisons d’agir pour choisir en elle ce que nous voulons imiter ? Nous examinerons d’abord ce qui rend l’imitation féconde. Nous montrerons ensuite que la justification d’une règle exige de distinguer le fait et la valeur. Nous pourrons alors déterminer dans quelles conditions la nature peut rester une référence pour agir.

I. La nature fournit des modèles pour agir

Observer un fonctionnement naturel peut guider une invention

On peut d'abord appeler modèle ce dont on s'inspire pour produire quelque chose. Imaginons une équipe qui veut fabriquer un panneau d'exposition amovible. Le panneau doit rester assez rigide pour porter des images et assez léger pour être déplacé. Les concepteurs peuvent observer les rayons de cire fabriqués par les abeilles. Les parois s'y rejoignent pour délimiter des cellules qui partagent leurs côtés. Cette disposition suggère de placer une structure alvéolaire entre deux feuilles plutôt que de remplir l'espace entre elles avec un bloc de matière. Il reste à choisir les matériaux, les dimensions et la façon d'assembler les pièces, puis à vérifier si le panneau résiste à l'usage prévu. Le rayon donne ainsi une idée que les concepteurs peuvent éprouver.

Dans la *Physique* (II, 8, 199a15–19), Aristote remarque que l'art, au sens d'un savoir-faire, imite la nature dans certains cas et accomplit dans d'autres ce que celle-ci laisse inachevé. Il rapproche la manière dont s'ordonnent les étapes d'une production technique et celles d'un processus naturel. Ce qui vient d'abord se comprend à partir du résultat auquel cela conduit. Ce rapprochement aide à comprendre ce que les concepteurs apprennent du rayon. Ils repèrent une relation entre une disposition des parties et un effet qu'elle rend possible, puis la transposent à un autre usage. La cire sert aux abeilles pour construire des cellules. Le panneau répond à une exigence de transport et de solidité propre à l'exposition.

Les besoins des êtres vivants éclairent nos choix

La nature peut aussi sembler fournir un modèle pour organiser une activité humaine. Une école veut transformer sa cour pour qu'elle reste agréable aux heures les plus ensoleillées. Les zones situées sous les arbres existants indiquent comment le feuillage intercepte une partie des rayons du soleil. Selon la place disponible, le projet peut conserver des arbres là où ils produisent de l'ombre ou employer une toile qui remplit cette fonction ailleurs. Dans les deux cas, la comparaison avec la situation observée donne un moyen de juger l'aménagement. Des élèves doivent pouvoir sortir et se retrouver à un endroit où ils peuvent se tenir à l'ombre. La situation des corps dans leur milieu aide ainsi à préciser ce que l'école cherche à rendre possible.

Regarder ce qui convient à un être vivant peut donc orienter le jugement sur la manière d'aménager un lieu. Un espace où les élèves ne pourraient faire une pause qu'en plein soleil répondrait mal à la fin que l'on a retenue. Encore faut-il avoir décidé que la cour doit permettre à tous les élèves de faire cette pause. L'observation de la nature donne du contenu à cette exigence et aide à évaluer les moyens d'y satisfaire. Elle laisse ouverte la question de savoir ce qui justifie cette exigence elle-même.

Nous pouvons ainsi prendre la nature comme modèle pour trouver des moyens et reconnaître les besoins dont nos projets doivent tenir compte. Il reste à savoir si un fait naturel peut, à lui seul, nous dire quelle fin poursuivre ou quelle règle tenir pour juste.

II. Un fait naturel suffit-il à justifier une règle ?

Du constat à la règle, il faut une raison supplémentaire

Une proposition descriptive énonce un fait ou explique comment il se produit. Une proposition normative indique ce qui devrait être fait ou ce qui mérite d'être préféré. Dans le *Traité de la nature humaine*, Hume remarque que des auteurs de morale commencent par énoncer ce qui est, puis en viennent à dire ce qui doit être sans justifier le passage d'un énoncé à l'autre. La difficulté tient à la nature de la conclusion. Pour qu'elle oblige à agir d'une certaine manière, le raisonnement doit donner une raison de juger cette action préférable.

Imaginons un jardin partagé où les relevés de plusieurs saisons montrent que certaines plantes produisent davantage dans les parcelles les mieux exposées. Tous les jardiniers veulent disposer de ces parcelles, qui sont en nombre limité. Une première règle consiste à les confier à ceux qui pourraient en tirer la plus grosse récolte. Elle suppose que l'objectif prioritaire du jardin est de produire le plus possible. Une deuxième règle consiste à organiser une rotation annuelle. Elle repose sur l'idée que les jardiniers doivent pouvoir bénéficier à tour de rôle des meilleures conditions. Les relevés sont les mêmes pour les partisans de ces deux règles. Ils permettent de prévoir ce que chaque décision pourrait changer pour la récolte. Pour choisir, il faut encore se demander quelle importance accorder à la production et au partage des avantages.

Le mot « naturel » peut cacher ce choix. Si l'on préconise de laisser les plus habiles occuper les meilleures parcelles au nom d'une prétendue « loi naturelle », on donne à une manière de répartir les ressources l'apparence d'une nécessité. Or une régularité peut expliquer pourquoi un avantage se maintient tout en laissant ouverte la question de savoir s'il est juste de le maintenir.

Ce que la coopération animale peut nous apprendre

On peut objecter que la nature offre aussi des exemples d'entraide. Chez certains oiseaux qui vivent en groupe, des individus jouent le rôle de sentinelle pendant que les autres cherchent de la nourriture. Une association qui souhaite tenir une permanence pourrait reprendre cette idée de répartition des rôles. L'observation lui suggère comment coordonner une activité entre plusieurs personnes. Pour soutenir que chaque membre doit y consacrer autant de temps, il faudrait toutefois justifier ce partage. Si les disponibilités des membres sont très différentes, ils pourraient juger plus équitable de répartir la charge selon le temps que chacun peut donner.

Le comportement observé aide donc à concevoir un moyen d'agir. La norme qui règle son application repose sur des raisons que les personnes concernées peuvent discuter. Même dans un cas où un comportement naturel inspire une pratique estimable, c'est l'examen de ces raisons qui permet de juger ce qu'il convient d'imiter.

L'observation de la nature peut ainsi modifier les choix qui s'offrent à nous. Il reste à déterminer comment tenir compte de ce qu'elle nous apprend lorsque nous décidons des fins à poursuivre et des moyens à employer.

III. S’inspirer de la nature en jugeant les fins

Les deux sens de « suivre la nature »

Dans l’essai *La Nature*, publié en 1874, John Stuart Mill distingue deux sens du mot. La nature peut désigner l’ensemble des choses et de leurs propriétés. Au sens de cette définition, les actions humaines se déroulent elles aussi selon des lois naturelles. Une porte que l’on ouvre et une branche que le vent déplace obéissent toutes deux à des contraintes physiques. Dire que l’on doit suivre la nature en ce sens ne permet de choisir aucune action particulière. L’expression peut aussi désigner ce qui se produit sans intervention humaine. Dans ce cas, en faire une règle générale reviendrait à renoncer à une grande part de l’activité technique, dont le but est précisément de modifier le cours prévisible des choses.

Cette distinction permet de comprendre ce que l’idée d’imitation a de fécond. Je peux agir sur un phénomène parce que j’en connais certaines conditions. Je peux aussi décider de laisser se poursuivre un processus spontané parce que j’ai de bonnes raisons d’en rechercher les effets. Dans les deux cas, comprendre ce qui se produirait sous différentes conditions aide à choisir une manière d’agir. Il reste à préciser la fin qui rend l’un de ces effets souhaitable.

Un modèle se juge par ce que sa transposition permet

Imaginons une commune qui souhaite rouvrir un chemin traversant une prairie. Elle tient à rendre la promenade accessible et à conserver un espace de reproduction pour des oiseaux qui nichent au sol. Supposons que les observations locales montrent que les nids occupent une partie bien délimitée de la prairie à certaines périodes. Les élus peuvent comparer deux tracés, ou envisager des usages différents du lieu selon la saison. La connaissance du cycle des oiseaux leur apprend où et quand les projets risquent de compromettre la reproduction. Elle fait ainsi apparaître des possibilités que le débat aurait ignorées si chacun s’en était tenu à ses préférences initiales.

Ces observations ne donnent pourtant pas à elles seules la solution. Il faut aussi se demander qui pourrait emprunter chacun des tracés, ce que rend possible un détour et quel degré de protection on estime justifié. Une décision qui laisse une partie de la prairie évoluer spontanément pourra s’appuyer sur le cycle observé. Elle exprimera une réflexion sur les fins poursuivies, les personnes concernées et les effets de l’intervention. Si de nouvelles observations révèlent que la zone de nidification s’est déplacée, la décision pourra être revue sans que la fin de protection ait changé.

La nature est donc un modèle dans la mesure où nous pouvons isoler un procédé à imiter ou prendre un processus pour référence en expliquant ce que cette décision permet. Cette manière d’agir nous oblige à réexaminer nos projets à la lumière de leurs conséquences. Elle nous laisse aussi la responsabilité d’en justifier les fins.

Conclusion rédigée

La nature peut servir de modèle lorsque nous observons un processus et que nous retenons ce qui peut être transposé à une situation humaine. Elle renseigne aussi sur les conditions qui rendent nos projets possibles. Une règle de conduite demande toutefois une justification supplémentaire. Pour savoir si un comportement mérite d'être suivi, il faut établir la valeur de la fin qu'il permet d'atteindre et examiner les effets de sa transposition. La nature peut donc orienter l'invention et éclairer la décision. Nous avons à déterminer ce que nous voulons accomplir, puis à vérifier ce que l'observation des phénomènes nous donne effectivement des raisons de faire.

Deux exercices corrigés pour t'entraîner

Exercice 1 · Compléter un raisonnement

« Cette plante repousse d'une année sur l'autre. Le jardin du lycée devrait donc la privilégier. » Ajoute une prémisse qui fait apparaître la fin recherchée. Dis ensuite quelle information concrète manque encore.

Corrigé

Si le jardin s'engage à réduire les plantations à renouveler chaque année, il a une raison de privilégier des plantes qui repoussent. Il faut encore vérifier que cette plante peut se maintenir dans les conditions du jardin et que son développement est compatible avec les autres usages prévus.

Exercice 2 · Identifier ce qui est imité

Un élève reproduit dans un objet la forme ondulée d'une feuille. Il affirme avoir reproduit son fonctionnement. Que devrait-il montrer pour justifier cette affirmation ?

Corrigé

Il doit préciser la fonction qu'il attribue à cette forme, puis vérifier si elle produit un effet analogue sur son objet. La ressemblance visible justifie une comparaison. L'imitation d'un fonctionnement demande d'établir le rôle de la forme dans les deux situations.

Questions fréquentes

Quelle différence entre loi naturelle et règle morale ?

Une loi naturelle décrit comment des phénomènes se produisent sous certaines conditions. Une règle morale énonce une obligation ou une raison d'agir. Pour la justifier, il faut expliciter la valeur ou le principe sur lequel elle repose.

Quel auteur citer pour discuter l'imitation de la nature ?

Aristote permet d'expliquer l'imitation dans les techniques. Hume aide à distinguer constat et obligation. Mill examine l'exigence de suivre la nature à partir des deux sens de ce terme.

Passages à relire avant le bac

Aristote, Physique, II, 8, 199a15–19. Le passage où l'art imite la nature ou parachève son œuvre. Traduction de Pierre Pellegrin.

Hume, Traité de la nature humaine, III, I, 1, § 27. Le dernier paragraphe de la section examine le passage de ce qui est à ce qui doit être. Extrait en français.

Mill, La Nature, 1874. Les deux sens du mot « nature ». Traduction d'Émile Cazelles.